



Concertation Projet de Ligne Olympique Réservée (LOR)

Réunion publique

SOMMAIRE

I. La Solideo Alpes 2030

Aménageur d'ouvrages durables

II. Le contexte des JOP 2030

Cartographie et types de projets

III. Le projet

La Ligne Olympique Réservé

IV. La démarche de concertation

Comment s'informer ?

Comment participer ?

V. Temps d'échange avec la salle

Posez vos questions sur le projet !

VI. Conclusion

et suite de la concertation



Monsieur le Maire de La Salle les Alpes Emeric SALLE

5 min



I. La Solideo Alpes 2030

Diane Pouget,
Directrice générale adjointe de la Solideo Alpes 2030

Une organisation partenariale

Une organisation collective

- État (pilotage et cadre réglementaire)
- Régions et collectivités (co-financeurs et partenaires)
- Acteurs du sport et personnalités qualifiées

Une gouvernance partagée au service des territoires

- Conseil d'administration paritaire État / collectivités
- Instances dédiées : audit, éthique
- Organisation interne structurée (directions projets, communication...)

Deux acteurs complémentaires



Ouvrages **p**érennes

Infrastructures (villages, équipements, mobilités...)

Héritage territorial



ALPES FRANÇAISES 2030
Hôte des Jeux Olympiques
et Paralympiques d'hiver



Organisation des Jeux

Sites temporaires, logistique, événements

Exploitation pendant les Jeux



À propos de la Solideo Alpes 2030

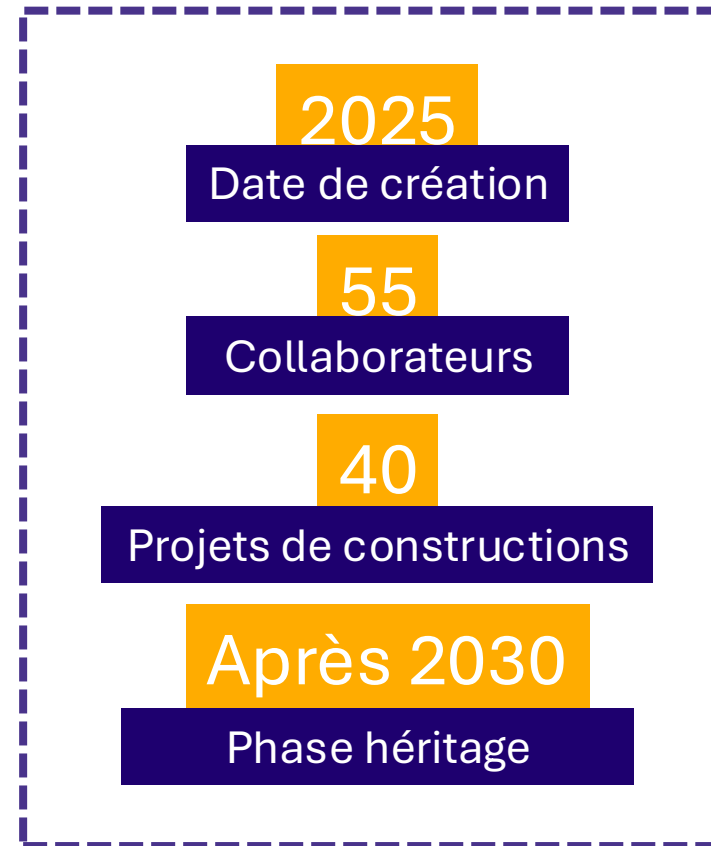
Etablissement public industriel et commercial (EPIC) : Organisme public qui agit pour réaliser des projets d'intérêt général

Responsable de la **conception, du financement et de la livraison des ouvrages**

Son rôle :

- Piloter les opérations d'aménagement
- Coordonner l'ensemble des maîtres d'ouvrage
- Garantir qualité, délais et performance environnementale

Un rôle d'**aménageur** et de **chef d'orchestre** des projets



Les ouvrages de la Solideo Alpes 2030

4 types d'ouvrages nécessaires aux Jeux d'hiver d'Alpes 2030 :



Équipements et aménagements sportifs



Villages des Athlètes



Ouvrages de mobilité (favoriser les mobilités douces)



Bâtiments d'accueil et sites d'entraînement

Des ouvrages conçus pour durer

- Réutilisation après les Jeux (logements, équipements publics...)
- Adaptation aux besoins locaux
- Intégration dans les dynamiques territoriales

Les ambitions du programme

Réussir le programme d'ouvrages permettant :

- De tenir le calendrier et les budgets
- Le succès des JOP et de la phase d'héritage
- Sans rien sacrifier à nos ambitions

Nos 5 cibles stratégiques :

 ENVIRONNEMENTALE

 ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

 INNOVATION

 SOCIALE

 IMPACT ÉCONOMIQUE

Une démarche concertée

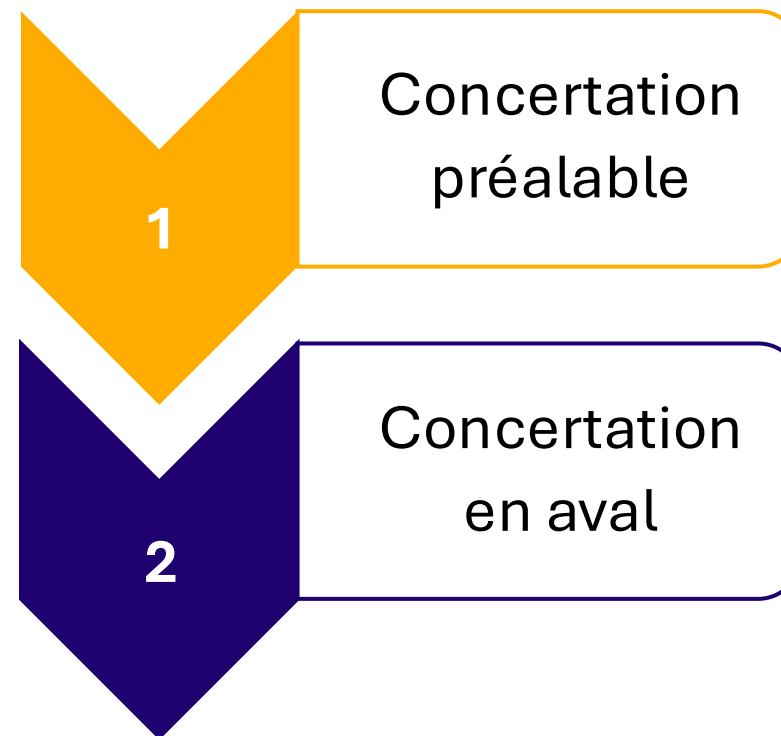
Pourquoi concerter ?

- Informer les territoires
- Recueillir les attentes
- Adapter les projets quand c'est possible
- Garantir une transparence

Comment ?

- Concertations réglementaires
- Démarches volontaires avec les territoires
- Dispositifs adaptés aux publics (habitants, élus, acteurs économiques...)

Installer un dialogue régulier en 2 phases





Elie Patrigeon, Directeur Impact, héritage et durabilité du COJOP des Alpes françaises 2030



ALPES FRANÇAISES 2030

Hôte des Jeux Olympiques
et Paralympiques d'hiver



CLUSTER BRIANÇONNAIS



ALPES FRANÇAISES 2030

Hôte des Jeux Olympiques
et Paralympiques d'hiver



3 500

ATHLÈTES ET
PARAATHLÈTES

136*

ÉPREUVES

3 MDS

TÉLÉSPECTATEURS

>1 M

SPECTATEURS
SUR SITE

15 000

MÉDIAS
ACCREDITÉS

15 000

VOLONTAIRES





ALPES FRANÇAISES 2030

Hôte des Jeux Olympiques
et Paralympiques d'hiver



NIX-MONT-BLANC



© 1924 / Comité International Olympique (CIO)

age artistique

**PREMIERS
JEUX D'HIVER**

**CHAMONIX
1924**

Terre de conquêtes et de grandes premières,
Chamonix et le massif du Mont-Blanc
deviennent le berceau des Jeux d'hiver en 1924.



© 1968 / Comité International Olympique (CIO)

**PREMIERE
DIFFUSION TÉLÉVISION COULEUR**

**GRENOBLE
1968**

Les Jeux de l'innovation avec une diffusion
télévision pour la première fois en couleur, des
tests antidopage et de féminité, une mascotte...



© 1992 / Comité International Olympique (CIO)

**PREMIÈRE RÉUNION DES JEUX
OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES**

**ALBERTVILLE
1992**

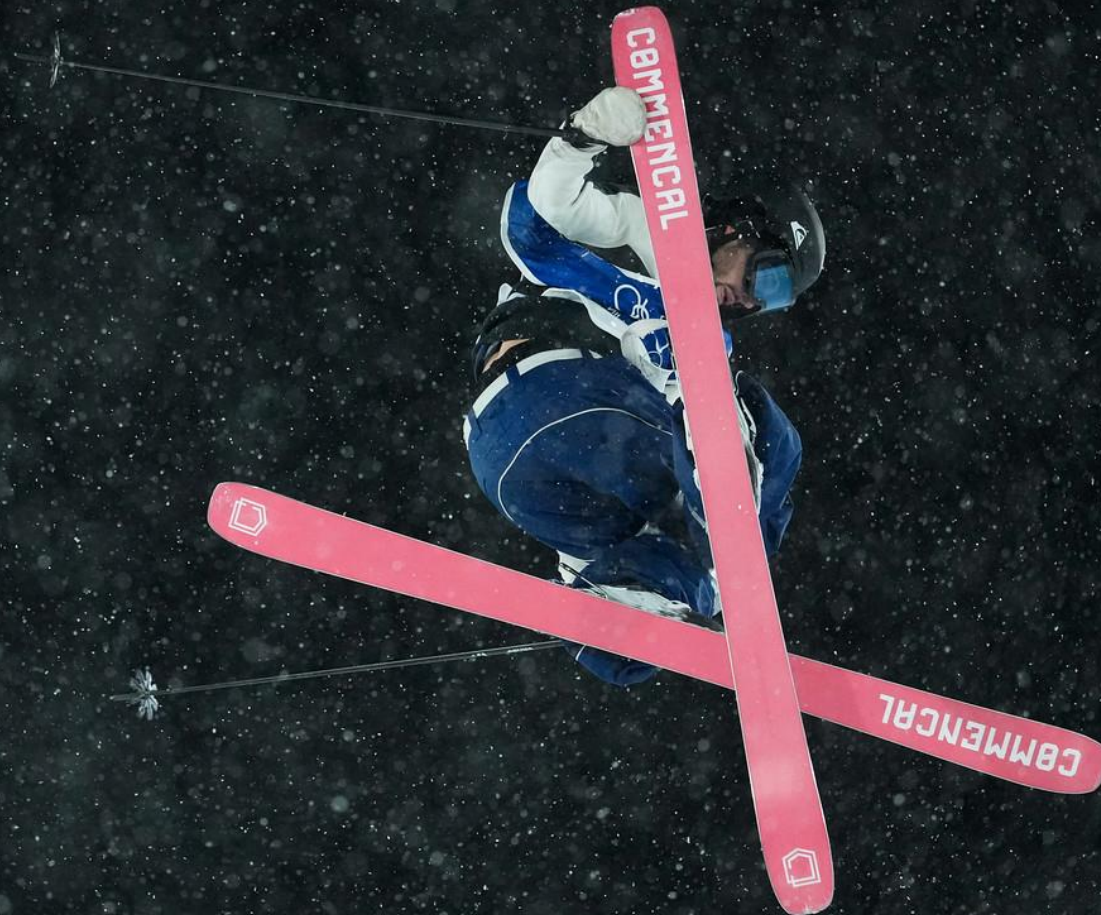
**Les derniers Jeux d'Hiver à être organisés la
même année que ceux d'Été** avec la magie de
Philippe Découflé pour les cérémonies d'ouverture
et de clôture.

LA FRANCE ET LES JEUX D'HIVER



**1^{ère} fois dans les
Alpes du Sud**

11 disciplines
27 épreuves
522 athlètes



CARTE DES SITES : CLUSTER BRIANCONNAIS



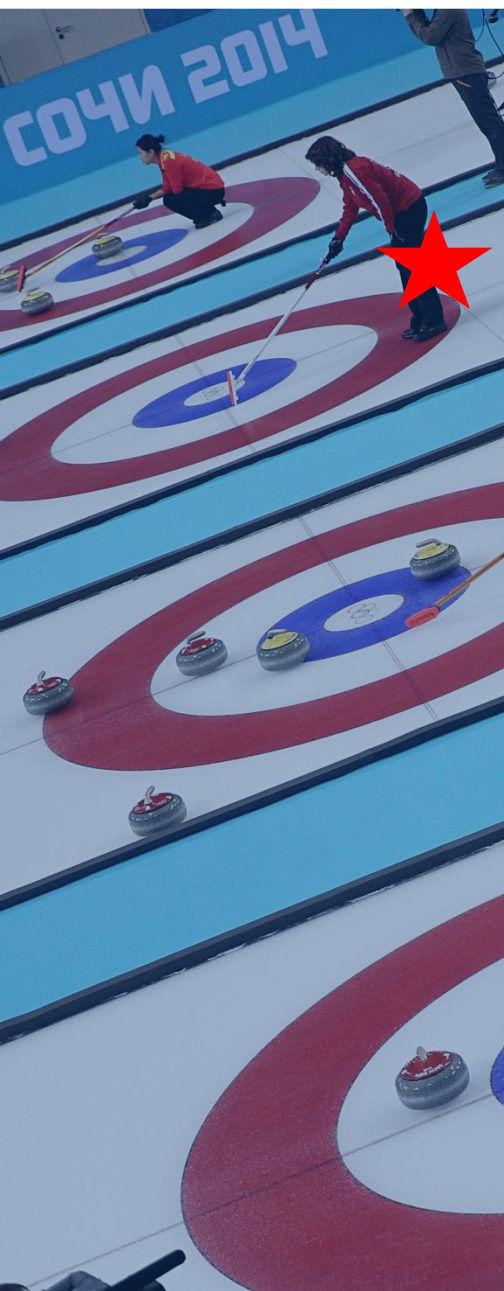
Briançon
Village olympique 5

Montgenèvre
Half-pipe, Ski/Snowboard cross,
Slopestyle, PGS

Serre Chevalier
Saut artistique, Bosses, Big Air

- 2 sites de compétition
- 1 village olympique
 - Montgenèvre : 16,4km (29min)
 - Serre Chevalier : 13km (23min)
- Distanced'autres sites
 - La Clusaz : 190km
 - La Plagne : 200km
 - Lyon : 264km

STRATÉGIE



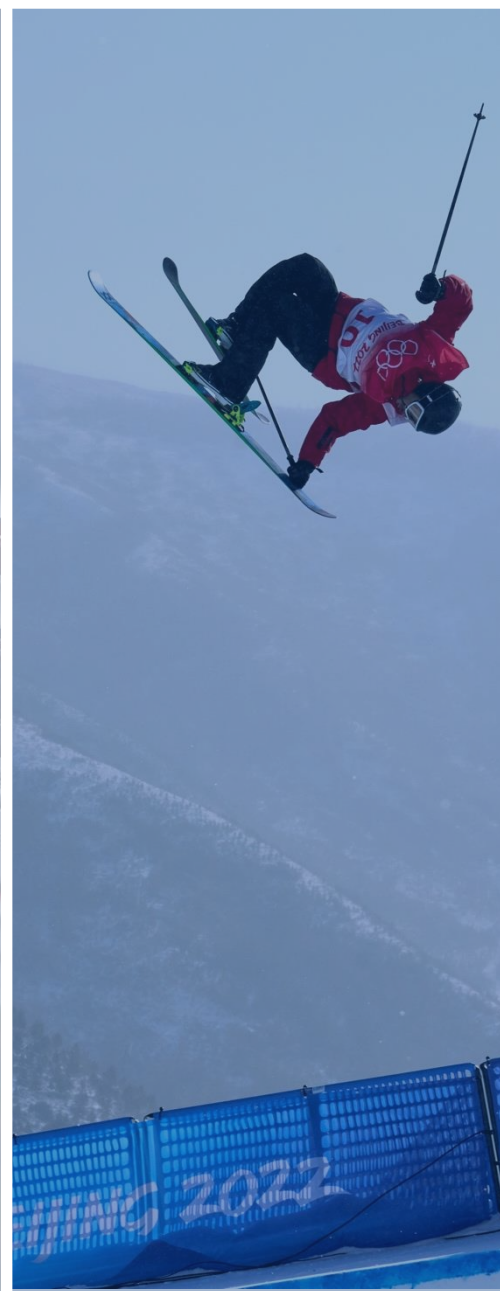
PLANIFICATION



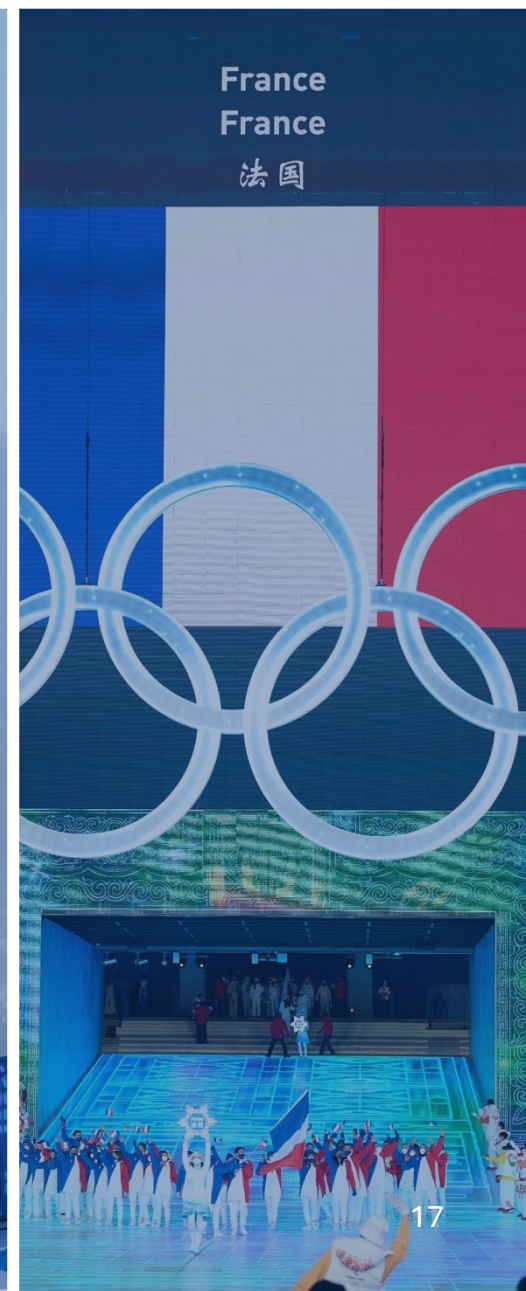
PREPARATION



JEUX



HÉRITAGE



PLANIFICATION DES ALPES 2030



ACTEURS PRINCIPAUX DE LIVRAISON

Etat & agences nationales

DIJOP / Ministère d'Etat

Agence Française de lutte
contre le dopage (AFLD)

Préfectures

Agence nationale des
fréquences (ANFR)

ANSSI

Collectivités territoriales

Communes hôtes

Métropole

Département

Communauté de
communes

Régions

CIO & services olympiques

CIO / IPC

Olympic Hospitality
Entity (OHE)

Olympic Broadcast
Services (OBS)

Partenaires

Partenaires TOP

Partenaires
Domestiques

Prestataires

COJOP

SOLIDEO

Structures locales

Sociétés d'exploitation
des domaines skiables

Offices du tourisme

Exploitants des stades

Structures sportives

Fédérations sportives
internationales

Fédérations sportives
nationales

CNOSF / CPSF

ANS

Des Jeux des territoires

Une antenne locale du COJOP

Localiser l'impact économique des Jeux dans les territoires hôtes

Accélérer des projets de territoires

Des emplois sur le territoire

Des villes et villages vivants pendant les Jeux

Des territoires qui participent aux Jeux



Vision environnementale et impact

Sobriété

De premiers engagements clés :

- Des constructions limitées à des ouvrages utiles pour l'avenir
- 100% des besoins électriques fournis par le réseau
- Pas d'autorisations de prélèvements en eau supplémentaires
- Majorité de circuits courts pour l'approvisionnement alimentaires
- 100% du transport des athlètes en mobilités décarbonées

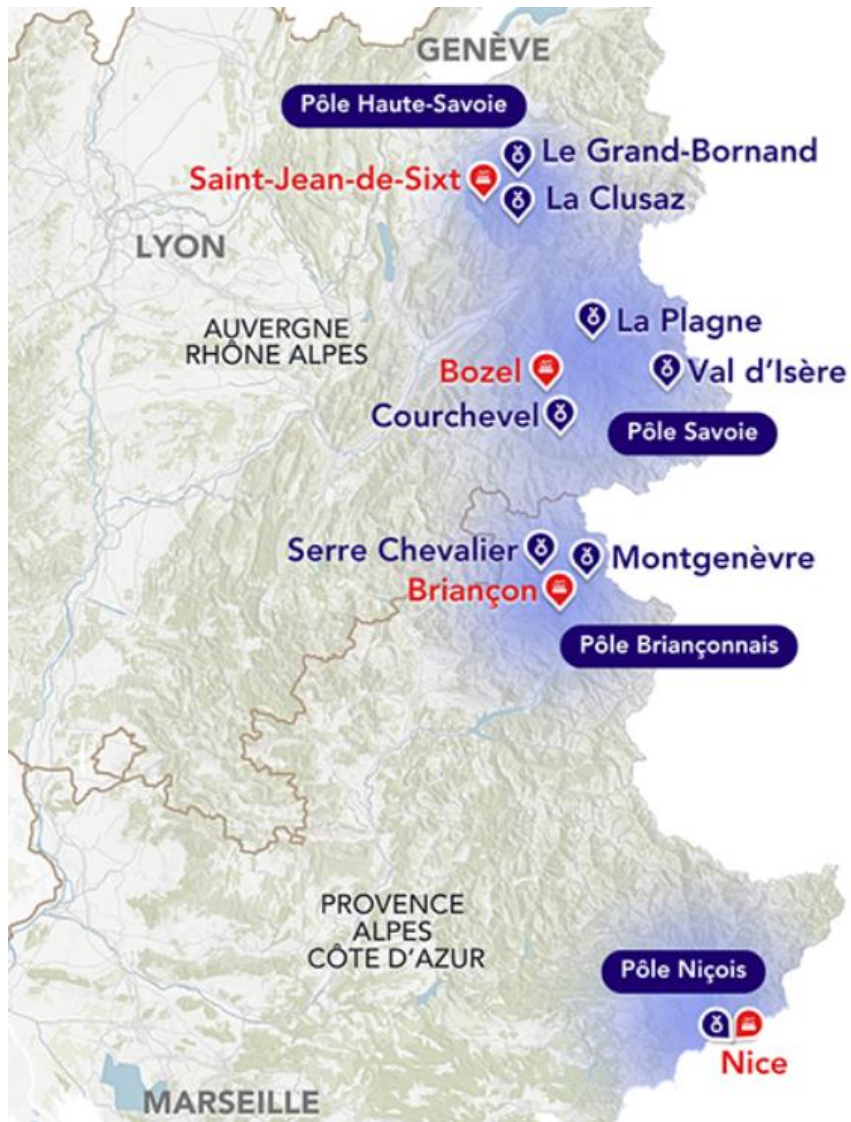
Héritage

- Réintégrer les personnes déficientes intellectuelles aux Jeux paralympiques
- Plus de jeunes qui découvrent la montagne
- Renforcer l'accessibilité des stations et villes de montagne
- Renforcer l'usage des mobilités décarbonées
- Soutenir le développement des sports de nature responsable



II. Le contexte des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver Alpes 2030

**Diane Pouget,
Directrice générale adjointe de la Solideo Alpes 2030**



Cartographie

Les ouvrages de la Solideo Alpes 2030 sont répartis sur les territoires qui accueilleront les épreuves des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver Alpes 2030 sur **4 sites** :

- Haute-Savoie
- Savoie
- Briançonnais
- Nice

880 M€

de financements publics

dédiés aux infrastructures
pérennes de Jeux

Des projets durables pour les territoires

Certains aménagements étaient déjà **envisagés** ou **nécessaires** :

- Modernisation d'équipements sportifs
- Amélioration des mobilités
- Réhabilitation d'infrastructures existantes

Les Jeux d'hiver d'Alpes 2030 permettent :

- d'**accélérer leur réalisation**
- de **sécuriser les financements**
- de **coordonner les projets à l'échelle du territoire**





Sandrine Rousic, Directrice de projets mobilité durable et conception multimodale au Cerema

Le Cerema accompagne les territoires de montagne dans leurs transitions, en intégrant leurs spécificités et leur diversité



Résilience des territoires sud alpins au risque d'enclavement vis-à-vis des aléas naturels



Vélo et routes de montagne du territoire de l'aire grenobloise



Evènement « Quel bouquet de services pour une mobilité plus durable en haute et moyenne montagne ? »



Séminaire montagne 2024 dans le Haut-Jura : adaptation du territoire face aux impacts du changement climatique



Evènement : « Le défi de la mobilité touristique en montagne : comment concilier dynamisme local et gestion des flux ? »

Mobilisation d'expertises croisées pour le projet LOR



Zone 30, aire piétonne et espaces publics



Marche et accessibilité PMR



Aménagements cyclables



Pôles d'échanges multimodaux et intermodalité



Aménagements des BHNS et fonctionnement des carrefours



Services de mobilité et mobilité décarbonée



Sécurité routière et viabilité hivernale



Mobilité du quotidien et touristique



III. Le projet soumis à concertation la Ligne Olympique Réservee (LOR) Pierre Bossard, Directeur du site Briançonnais

Le contexte du site Briançonnais

Le **site briançonnais** accueillera plusieurs épreuves des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030, notamment à **Serre Chevalier** et **Montgenèvre**.

Il s'organise autour de trois pôles : le **Village olympique au Fort des Trois Têtes**, le **site de compétition de Montgenèvre** et le **site de compétition de La Salle les Alpes**.

Dans ce territoire de montagne, les enjeux portent à la fois sur l'accueil des athlètes, l'accès aux sites de compétition et l'amélioration des déplacements dans une vallée déjà très fréquentée.

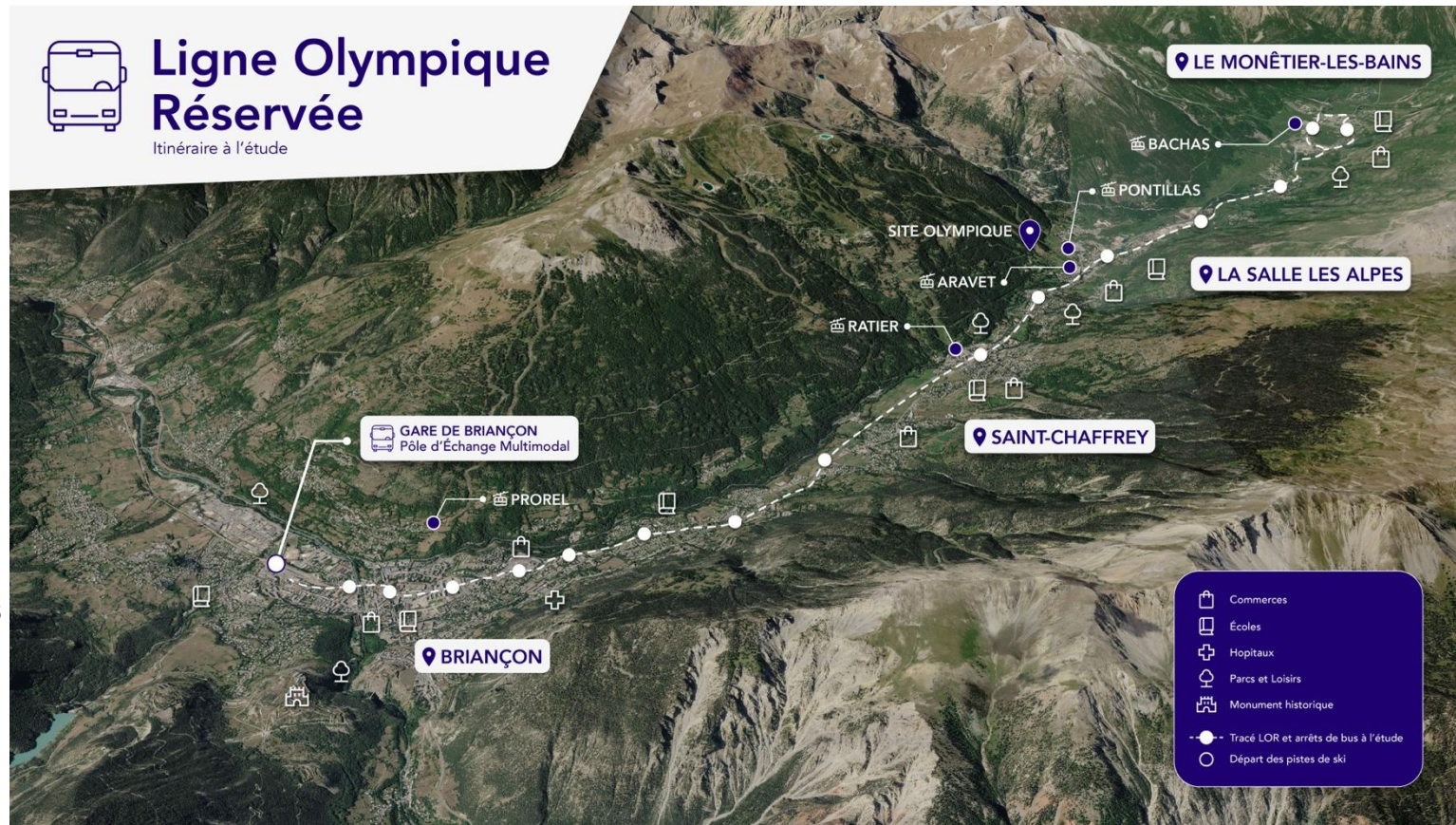


Le contexte du projet

La **Ligne Olympique Réservee** reliera Briançon au Monétier-les-Bains, au cœur de la vallée de la Guisane.

Cette ligne de bus à haut niveau de service emprunte principalement la **RD1091**, axe majeur de desserte des communes, des stations, des équipements et des sites touristiques de Serre-Chevalier.

Cet itinéraire rencontre des problèmes de circulations toute l'année à Briançon et connaît des épisodes de saturation lors des périodes touristiques été comme hiver.



Le Bus à Haut Niveau de Service (BHNS)

Un transport collectif attractif pour la mobilité du quotidien

Un **Bus à Haut Niveau de Service** est une ligne de bus renforcée, pensée pour offrir un service **régulier, fiable, lisible et confortable**, tout en restant adapté aux contraintes d'un territoire de montagne.

Il repose sur des aménagements variés : création de voies de bus réservées, priorité donnée aux bus, arrêts mieux organisés, information voyageurs plus claire et temps de parcours mieux maîtrisé.

Les enjeux du BHNS dans la vallée de la Guisane

- Proposer un haut niveau de service pour les **différents usages et divers publics** (domicile-travail, scolaires, saisonniers, touristes, skieurs, public senior),
- Offrir une **alternative fiable et confortable à la voiture** avec des gains de temps attractifs et un temps de parcours assuré,
- Améliorer l'**accessibilité** et la **mobilité décarbonée** du territoire,
- Améliorer **les traversées** de village,
- **Favoriser l'intermodalité**,
- Offrir un service **continu et performant** toute l'année.



Exemple de BHNS en zone rurale

Exemple 1 : une voie réservée latérale

- Piste cyclable ou cohabitation TC+vélots
- Temps de parcours compétitifs sur un axe routier congestionné en zone rurale



Exemple 2 : une voie bus centrale dans les 2 sens de circulation

- Bandes cyclables
- Gains de temps sur une voirie très circulée

Des aménagements cyclables et piétons adaptés à la vallée de la Guisane



L'ambition du projet de Ligne Olympique réservée

Travailler à la **continuité d'itinéraires piétons
et cyclables sécurisés** dans la vallée

Favoriser la mobilité du quotidien

Appréhender les **différents usages** du vélo

Mener les réflexions en coordination avec les
projets de **Via Guisane** et de **Durance à vélo**.

Bandes cyclables aménagées sur
voies principales en zone 30

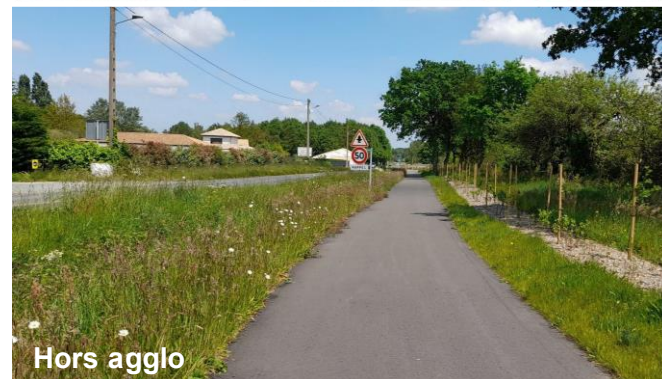


Agglo

Cohabitation TC - vélos dans couloir
bus en ville



Agglo



Hors agglo



Hors agglo

Photo : CD44
Glissière Béton Adhérent (GBA)
Département de Loire Atlantique (44)

Hors agglo, un principe d'éloignement entre la chaussée et l'aménagement cyclable est à étudier en priorité, en évitant l'implantation d'un obstacle physique.

Les points d'attention pris en compte (1/2)

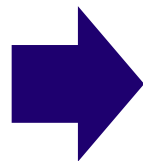


Les enjeux de mobilités

Garantir des déplacements fiables sur un axe déjà très sollicité.

Améliorer la régularité des bus entre Briançon et Le Monêtier-les-Bains.

Réduire les effets de congestion sur la RD1091 et dans la traversée de Briançon.



Les mesures

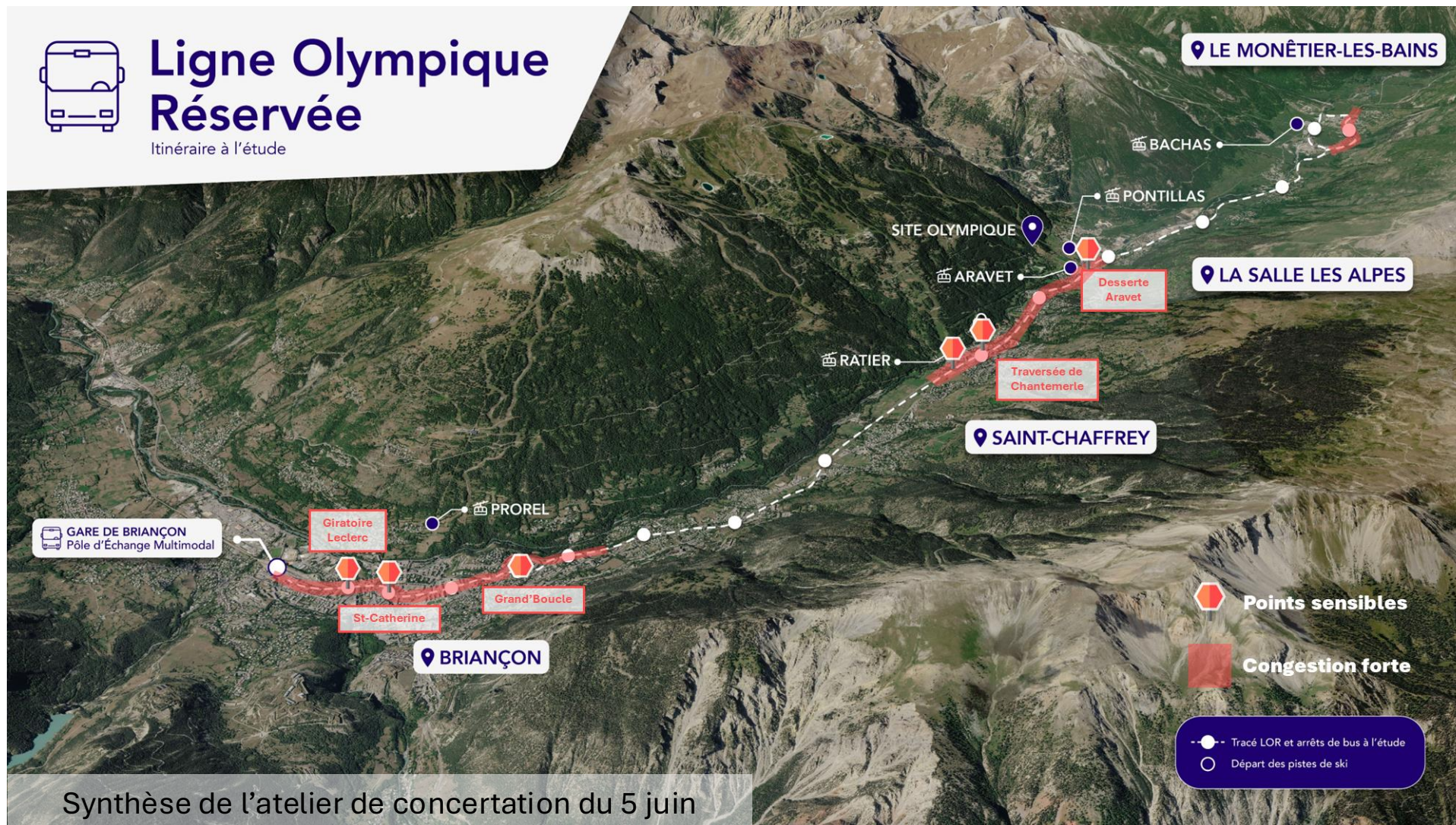
Création d'une voie réservée aux transports collectifs dès que pertinent et nécessaire.

Aménagements ciblés pour fiabiliser les temps de parcours.

Priorité donnée aux bus dans les secteurs les plus contraints.

Aménagements sur la RD1091 et dans Briançon pour fluidifier le trafic.

Cartographie des secteurs sensibles à traiter

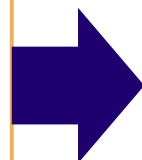


Les points d'attention pris en compte (2/2)



Les enjeux du quotidien et de sécurité

Mieux partager la voirie entre bus, voitures, piétons et cyclistes.
Faciliter les déplacements des habitants, salariés, saisonniers et visiteurs.



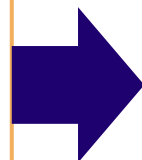
Les mesures

Sécurisation des traversées piétonnes.
Amélioration de l'accessibilité des arrêts.
Amélioration des aménagements cyclables.



Les enjeux d'insertion locale et environnementale

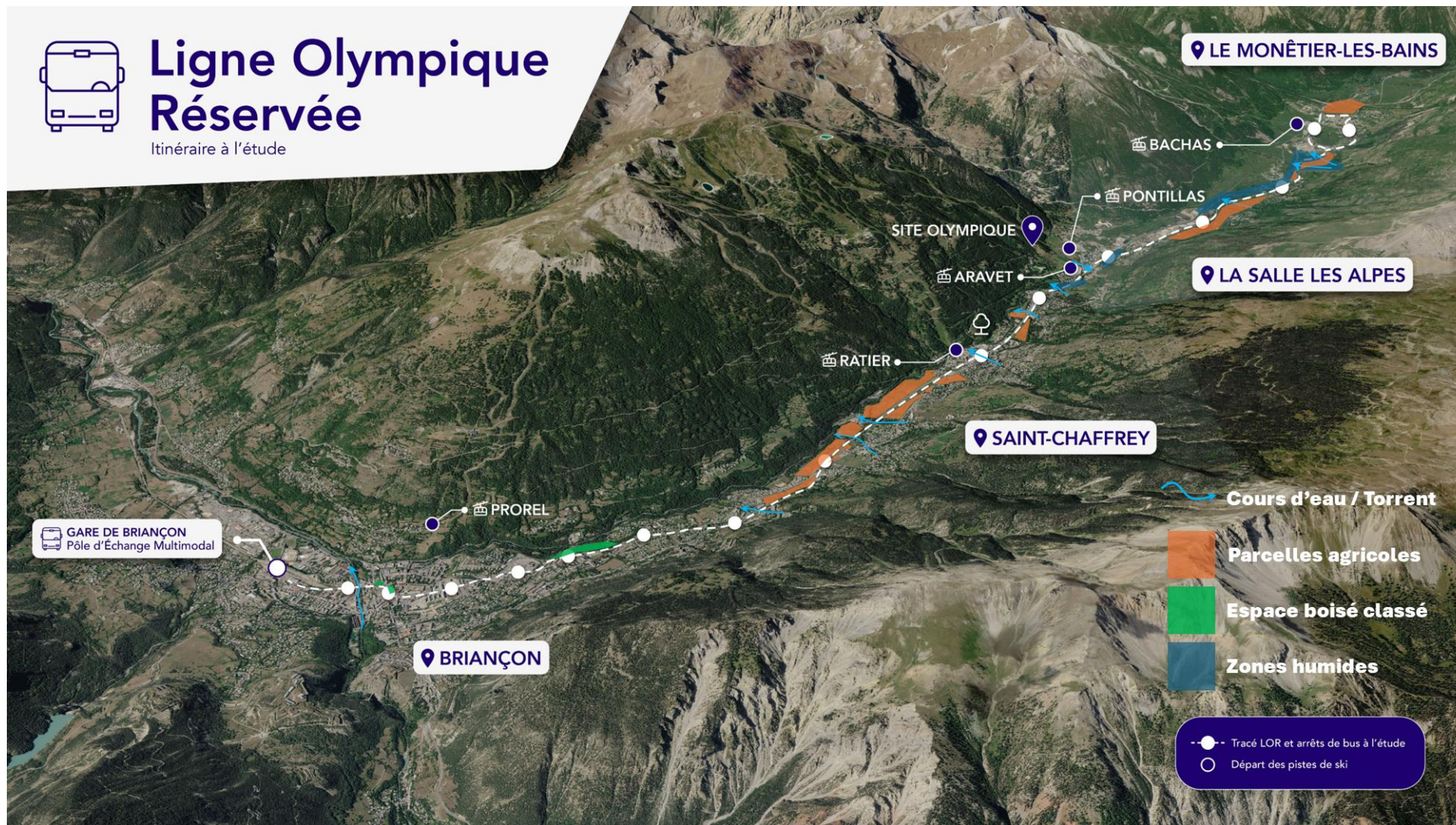
Limiter les effets sur les riverains, les espaces agricoles et les milieux naturels.
Préserver la Guisane, ses affluents et les continuités écologiques.



Les mesures

Aménagements qualitatifs adaptés aux secteurs traversés.
Limitation des emprises nouvelles, des impacts agricoles.
Prise en compte des secteurs sensibles dans la conception du projet.

Cartographie des enjeux naturels et agricoles



Conception : la démarche ERCA

Le foncier

Un objectif de **sobriété foncière**,
Aucun bâti impacté,
Moins de 3 ha de foncier impactés

Les espaces agricoles

Des impacts **longitudinaux**, en bord
de parcelles, réduits au strict
nécessaire.

L'environnement

Proximité **Natura 2000, ZNIEFF, zones humides** et aire d'adhésion du Parc national des Écrins,
Pelouses sèches, haies, oiseaux, reptiles, chiroptères, espèces végétales patrimoniales,
Hydraulique torrentielle.

L'exploitation

Un **phasage travaux** à construire pour prendre en compte l'ensemble des contraintes (hivernales, touristiques, maintien des accès, limitation des impacts, etc...).

Les chiffres clés

4 communes concernées (Briançon, St-Chaffrey, La Salle, Le Monétier les Bains)

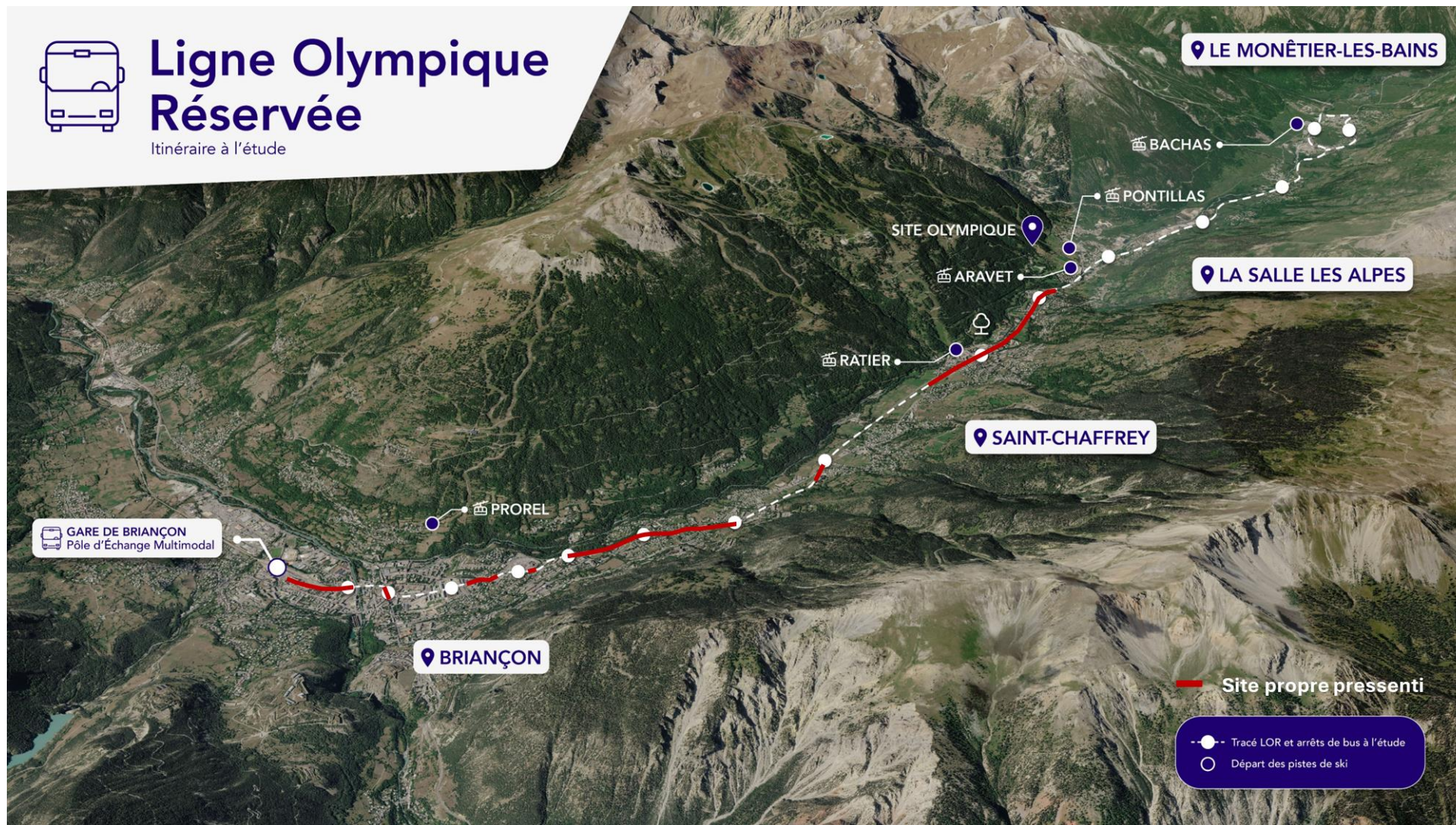
7 000 véhicules/jour en pointe dans la vallée

12 + 4 ouvrages de franchissement + hydrauliques

27 M€ HT de montant de travaux

Démarche Éviter - Réduire - Compenser - Accompagner

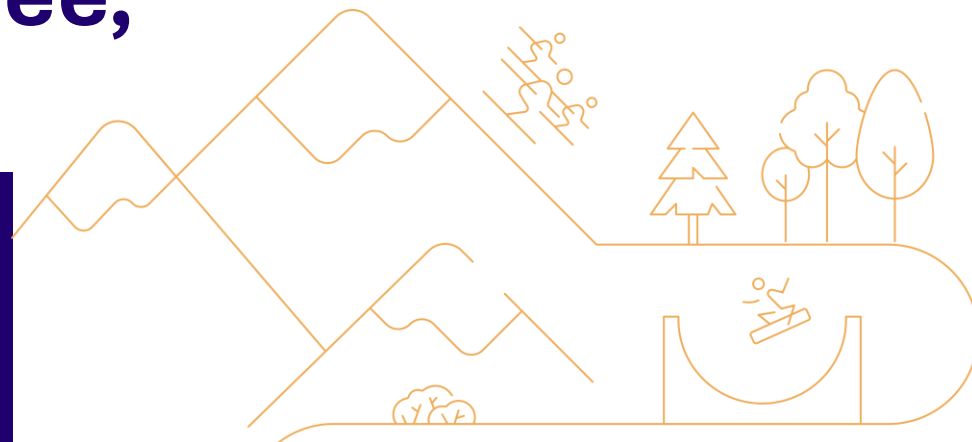
Cartographie des aménagements en site propre proposés



La Ligne Olympique Réservée, des Jeux à l'héritage

Phase Jeux

- **Assurer les déplacements olympiques** entre Briançon, le village olympique du Fort des Trois Têtes et le site de compétition de Serre Chevalier.
- **Garantir des temps de parcours fiables** pour les athlètes, délégations, équipes techniques et personnels mobilisés pendant les JOP 2030.
- **Limiter la pression sur la RD1091** en donnant la priorité aux transports collectifs sur un axe déjà fortement sollicité.



Phase héritage

- **Structurer un futur BHNS** entre Briançon et Le Monêtier-les-Bains.
- **Offrir une alternative plus fiable à la voiture** pour les habitants, salariés, saisonniers et visiteurs.
- **Améliorer durablement la desserte de la vallée** : lieux de vie, stations, équipements, services et sites touristiques.



IV. La démarche de concertation

Hugues-Alexandre Nicolas, animateur État d'Esprit

La démarche de concertation

La Solideo Alpes 2030 fait le choix d'une démarche fondée sur **l'information, le dialogue** et **l'association de tous les publics**.

Elle porte à la concertation l'ensemble de ses ouvrages sous sa direction.

Un dispositif de concertation construit sur trois piliers

- Informer largement sur les projets
- Permettre la participation de tous
- Garantir la prise en compte des contributions dans le cadre des bilans de concertation

Comment s'informer ?

- Via le site du projet de la concertation
- En consultant **le dossier de concertation**
- En participant aux événements participatifs

Comment participer ?

- En mairie : **un registre papier** est disponible dans la mairie de Briançon
- En ligne : déposez votre contribution ou votre cahier d'acteur si personne morale sur participationcitoyenne.solideo-2030.com



Échanges avec la salle





VI. Conclusion

Diane Pouget,
Directrice générale adjointe de la Solideo Alpes 2030



Merci pour votre participation !

**Pour en savoir plus et continuer de
contribuer scannez le QR code**

